

Elise MIGNOT

LINGUISTIQUE ANGLAISE

cours complet

méthodologie par exemple

exercices corrigés en ligne

ARMAND COLIN

Des exercices corrigés sont disponibles à l'adresse :

<http://armand-colin/ean/9782200612276>

Maquette de couverture et maquette intérieure : Yves Tremblay

Illustration de couverture : *Circulation avec attelages tirés par les chevaux devant les boutiques de Piccadilly, Londres, 1890* © North Wind Pictures/Leemage

Composition : Soft Office

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Armand Colin, 2016

Armand Colin est une marque de
Dunod Éditeur, 5 rue Laromiguière, 75005 Paris

ISBN : 978-2-200-61227-6

www.armand-colin.com

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^e et 3^e a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Présentation de l'ouvrage 5

Partie 1 Éléments de description grammaticale

1 Les catégories lexicales 9

2 Les constituants 46

3 Les fonctions 58

Partie 2 Le syntagme nominal

4 Les types de noms 77

5 L'indéfini 93

6 Le défini 107

7 Les syntagmes nominaux et la quantification 137

8 Le particulier et le générique 149

9 Les propositions subordonnées relatives 156

Partie 3 Autour du verbe : temps, aspect, modalité

10 L'aspect lexical 165

11 Le temps 172

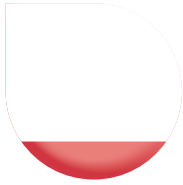
12 L'aspect grammatical 180

13 La modalité 190

Sommaire

Partie 4 Les propositions

14 Constructions et forces illocutoires	221
15 Les propositions subordonnées	237
16 Les réagencements de l'ordre canonique	263
Conclusion	289
Bibliographie indicative	291
Index	295
Remerciements	297



Présentation de l'ouvrage

Cet ouvrage vise à présenter et interpréter le fonctionnement de la langue anglaise. Il n'est pas orienté vers l'acquisition de l'anglais (même s'il peut à l'occasion servir à consolider tel ou tel aspect de la maîtrise de la langue), mais vers une meilleure compréhension d'un système linguistique. Interpréter les formes suppose qu'elles ont un sens. De fait notre objet est de comprendre la mise en forme du sens ; nous adoptons une approche *sémantique* de la grammaire.

L'ouvrage est constitué de quatre parties :

1. Éléments de description grammaticale.
2. Le syntagme nominal.
3. Autour du verbe : temps, aspect, modalité.
4. Les propositions.

Dans la première partie, nous aborderons les points indispensables à la description des mots et groupes de mots (ce qu'on appelle traditionnellement la « nature » et la « fonction »). On insistera sur les éventuelles difficultés de classification.

La deuxième partie sera consacrée au syntagme nominal. On abordera notamment les types de noms, la question de la détermination nominale (définie et indéfinie), la quantification, les types de référence (particulière ou générique), les propositions subordonnées relatives.

La troisième partie traitera du groupe verbal, plus particulièrement des questions de temps, aspect et modalité.

Enfin la quatrième partie sera consacrée aux propositions. On abordera les types de construction et forces illocutoires, l'emploi de certaines subordonnées, et les cas de réagencement de l'ordre canonique de la proposition.

Des compléments en ligne proposent des exercices corrigés classés par ordre de difficulté (trois niveaux sont proposés).

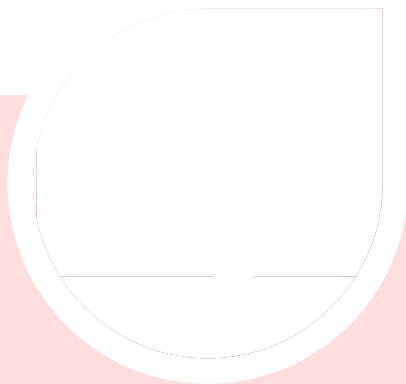
L'ouvrage a été conçu pour être utile aux étudiants de première, deuxième et troisième années de Licence d'Anglais. Au cours de chacune de ces années, on acquiert une partie des connaissances présentées dans cet ouvrage. L'ensemble devrait être maîtrisé au terme de la troisième année.

Il est également attendu des candidats au CAPES et à l'agrégation qu'ils maîtrisent l'intégralité de l'ouvrage.

● Présentation de l'ouvrage

Aucun livre n'est complet, ni ne saurait rendre justice à la stupéfiante complexité d'un système linguistique, qui garde la trace des opérations de l'esprit. Celui-ci n'échappe pas à la règle, mais s'efforce de faire un tour d'horizon des connaissances attendues des étudiants anglicistes aux différents stades de leur cursus.

Partie

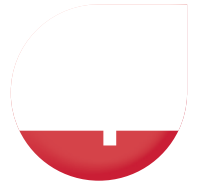


Éléments de description grammaticale

SOMMAIRE

1	Les catégories lexicales.....	9
2	Les constituants.....	46
3	Les fonctions.....	58

Les catégories lexicales



Il existe plusieurs types de mots. Les classes lexicales sont les classes auxquelles les mots (éléments du lexique) appartiennent. On parle aussi de « nature » ou de « partie du discours ».

PLAN

- | | | | |
|---|------------------|----|--|
| 1 | Les noms | 8 | Les conjonctions |
| 2 | Les déterminants | 9 | La « particule » de l'infinitif |
| 3 | Les pronoms | 10 | Les interjections |
| 4 | Les verbes | 11 | Quelques difficultés de classification |
| 5 | Les adjectifs | | |
| 6 | Les adverbes | | |
| 7 | Les prépositions | | |

1. Les noms

Dans le texte suivant, on a souligné les noms.

Emma Woodhouse, handsome, clever, and rich, with a comfortable home and happy disposition, seemed to unite some of the best blessings of existence and had lived nearly twenty-one years in the world with very little to distress or vex her.

She was the youngest of the two daughters of a most affectionate, indulgent father; and had, in consequence of her sister's marriage, been mistress of his house from a very early period. Her mother had died too long ago for

her to have more than an indistinct remembrance of her caresses; and her place had been supplied by an excellent woman as governess, who had fallen little short of a mother in affection.

Jane Austen, *Emma*, 1815.

- ▶ Les noms constituent une classe lexicale **ouverte**, c'est-à-dire une classe à l'intérieur de laquelle on peut créer de nouveaux mots (les néologismes).

D'un point de vue sémantique, les noms disent prioritairement, mais pas exclusivement, des personnes (*woman*) et des objets concrets (*book*). Ils peuvent également dénoter des réalités abstraites (*affection*) et des événements (*accident*).

- ▶ On distingue les **noms communs** (*year, existence*) et les **noms propres** (*Emma Woodhouse*).

Le nom est la seule partie du discours qui connaisse cette distinction.

- ▶ Le **nom propre** est censé ne s'appliquer qu'à *une* entité, typiquement une personne ou un lieu.

Il existe certes dans le monde plusieurs personnes qui s'appellent *Emma*, mais, dans une situation d'interlocution donnée, ce prénom, aussi bien pour l'énonciateur que le co-énonciateur, est univoque. Les interlocuteurs savent qui il désigne.

Par ailleurs le nom propre ne dit pas à quelle *catégorie* appartient le référent c'est-à-dire ici, la réalité que le nom contribue à dire : quelqu'un qui s'appelle *Emma* n'est pas « une Emma ».

- ☞ On peut cependant nuancer cette affirmation dans la mesure où le nom propre inscrit le référent dans une catégorie très générale, en l'occurrence celle des animés humains féminins. Mais ce trait sémantique est *implicite* (*Emma* est en ce sens différent de *woman* ou *girl*).

- ▶ Le **nom commun** inscrit un référent dans une catégorie.

Si *Emma* n'inscrit pas explicitement le référent dans une catégorie, *daughter* en revanche l'inscrit dans celle des « filles ». Le nom commun est le nom d'une *catégorie*.

Ainsi, lorsqu'on s'interroge sur l'identification d'un référent, la réponse est trouvée lorsqu'on dispose d'un nom. Par exemple, si l'on demande *What is this?* en montrant un liquide, la réponse, si elle se veut informative, sera plutôt *This*

is *water* (catégorisation du référent par un nom) plutôt que *This is transparent* (description par un adjectif).

- ▶ Les noms sont normalement précédés d'un déterminant.

Dans *an excellent woman*, *an* précède *woman* (même si l'adjectif *excellent* vient s'intercaler entre le déterminant et le nom). On voit que les noms peuvent aussi être précédés d'adjectifs.

- ▶ De nombreux noms (mais pas tous), connaissent l'alternance singulier/pluriel.

La marque du pluriel (-s) est un suffixe **flexionnel** (c'est-à-dire qui indique une catégorie grammaticale, ici le pluriel).

- ▶ Il existe des noms **simples** et des noms **construits**.

Daughter, mother, year sont des noms simples. Ils ne sont pas décomposables en sous-parties.

Les noms construits sont principalement formés par **dérivation** ou **composition**.

- ▶ La **dérivation** consiste à dériver un mot d'un autre, notamment en lui ajoutant un affixe (préfixe ou suffixe). On parle alors de suffixes **dérivationnels**.

Les suffixes dérivationnels servent à former de nouveaux mots à partir de mots existants. Les suffixes flexionnels (tels que le -s du pluriel, ou le -s de la troisième personne du singulier sur les verbes) sont des marques grammaticales.

Ainsi *blessing* est dérivé du verbe *bless* par ajout du suffixe *-ing*, *existence* est construit à partir de *exist* par ajout du suffixe *-ence*. Certains suffixes, tels que *-ence* (dans *existence*), *-ness* (dans *kindness*), *-ity* (dans *electricity*) sont typiques des noms.

Dans le cas de *smile* verbe par opposition à *smile* nom, on parle de **dérivation zéro** (comme s'il y avait un suffixe non réalisé phonologiquement), ou de **conversion**.

- ▶ La **composition** consiste à former un nom à partir de deux bases, c'est-à-dire deux éléments qui existent indépendamment du composé.

➤ Nous parlons ici des « vrais composés », c'est-à-dire des composés qui reçoivent un accent primaire sur le premier élément. Les autres (*silk dress*, *leather jacket*) sont parfois appelés « pseudo-composés ». Ils ne forment pas véritablement une unité lexicale. Le premier nom s'apparente à un adjectif qualificatif.

Nous soulignons plusieurs exemples de noms composés dans l'extrait suivant.

More than five years earlier, shortly after moving into the apartment on Riverside Drive, he had translated a number of the fragments Mallarmé wrote at the bedside of his dying son, Anatole, in 1879. These were short notes of the greatest obscurity: notes for a poem that never came to be written. They were not even discovered until the late 1950's. In 1974, A. had done rough translation drafts of thirty or forty of them and then had put the manuscript away. When he returned from Paris to his room on Varick Street (December 1979, exactly one hundred years after Mallarmé had scribbled those death notes to his son), he dug out the folder that contained the handwritten drafts and began to work up final versions of his translations. These were later published in the *Paris Review*, along with a photograph of Anatole in a sailor suit. From his prefatory note: 'On October 6, 1879, Mallarmé's only son, Anatole, died at the age of eight after a long illness. The disease, diagnosed as child's rheumatism, had slowly spread from limb to limb and eventually overtaken the boy's entire body. For several months Mallarmé and his wife had sat helplessly at Anatole's bedside as doctors tried various remedies and administered unsuccessful treatments.'

Paul Auster, *The Invention of Solitude*, 1982.

▶ Certains noms composés sont lexicalisés, d'autres ne le sont pas.

- Dans l'extrait *death notes* est un exemple de nom composé non lexicalisé ; il est construit pour l'occasion, dans une situation particulière, par une personne particulière. Il n'appartient pas au lexique.
- *Bedside* en revanche est lexicalisé. Ce mot est répertorié dans le dictionnaire.

Le degré de soudure graphique (trait d'union, espace, ou bases réunies en un seul mot) est un indice du degré de lexicalisation, sans que ce dernier ne soit complètement fiable. On voit par exemple dans notre texte que *sailor suit* s'écrit en deux mots alors qu'il est lexicalisé.

▶ Les noms composés se situent à la jonction du lexique et de la syntaxe.

Un nom composé est avant tout un nom : il est précédé d'un déterminant, il fonctionne comme une unité lexicale. En ce sens il fait partie du lexique.

Cependant le procédé est productif. Il permet de fabriquer de nouveaux mots, comme en témoigne *death notes*. Ceci rapproche les noms composés de la syntaxe.

► Un nom composé est le résultat du **dépassement** d'une relation sémantique.

Même si l'on peut retrouver une relation sous-jacente, qui pourrait s'exprimer de façon syntaxique (c'est-à-dire par un agencement de mots) celle-ci est dépassée.

Dans le cas de *bedside*, on peut penser que la relation initiale est *A bed has a side*. Mais avec le composé il ne s'agit pas véritablement de parler d'un côté du lit, ou de la proximité avec le lit (c'est-à-dire d'une localisation dans l'espace). Le nom composé est pris dans une expression plus large, qui sert à dire qu'on s'occupe d'un malade. La relation primitive de localisation n'est pas absente, ni oubliée, mais elle est dépassée pour exprimer autre chose. S'il s'agissait réellement de localisation, on n'aurait pas un nom composé (pour dire qu'un livre est à côté d'un lit on ne dirait pas **My book is at my beside* mais plutôt *My book is near my bed/next to my bed*)¹.

Dans le cas de *sailor suit*, c'est une relation de possession qui est dépassée : le vêtement n'appartient pas véritablement à un marin, mais à un petit garçon. Le nom dit alors un type de vêtement (une marinière). C'est ce qui permet de faire la différence avec certains génitifs tels que *a soldier's uniform*, en apparence très proche d'un point de vue sémantique. La différence est que dans le cas de *soldier's uniform*, l'uniforme est vu comme appartenant véritablement à un soldat.

Dans le cas de *death notes* enfin, la relation est préconstruite *dans le texte*. On notera les éléments de préconstruction du nom composé : *the fragments Mallarmé wrote at the bedside of his dying son, Anatole, in 1879. These were short notes of the greatest obscurity: notes for a poem that never came to be written*. La relation qui unit les deux noms est donc nouée dans le co-texte avant (*fragments, notes, dying*) : le nom composé succède à cette première mise en relation. Dans ce contexte le thème de la mort est suffisamment prégnant et caractérisant pour que soit créée une catégorie *ad hoc* (c'est-à-dire : qui n'appartient pas au lexique commun mais apparaît dans une situation particulière).

1. Par convention, une astérisque devant un segment indique que ce dernier n'est pas acceptable.

2. Les déterminants

Dans le texte utilisé plus haut on souligne maintenant les déterminants.

Emma Woodhouse, handsome, clever, and rich, with a comfortable home and happy disposition, seemed to unite some of the best blessings of Ø existence; and had lived nearly twenty-one years in the world with very little to distress or vex her.

She was the youngest of the two daughters of a most affectionate, indulgent father; and had, in Ø consequence of her sister's marriage, been Ø mistress of his house from a very early period. Her mother had died too long ago for her to have more than an indistinct remembrance of her caresses; and her place had been supplied by an excellent woman as Ø governess, who had fallen little short of a mother in Ø affection.

Jane Austen, *Emma*, 1815.

☞ On remarquera que nous avons souligné un élément qui n'a pas de réalisation graphique ni phonologique, que nous appellerons l'article « zéro » (Ø). Nous y reviendrons.

▶ Les déterminants constituent une classe **fermée**. (On ne peut inventer de nouveaux déterminants). Ils **réduisent le potentiel de référence** d'un nom. Ils permettent aux noms de **référer**, c'est-à-dire qu'ils signalent qu'un nom est pris en charge par un énonciateur, dans une situation particulière, pour référer à une réalité du monde. Le nom est alors intégré dans une unité syntaxique.

☞ « Référer » signifie : renvoyer à une réalité de l'extralinguistique (c'est-à-dire hors du langage, dans le monde). Par exemple, le nom *mother* a un sens, mais employé seul il ne réfère pas (il ne renvoie pas à quelqu'un). *Her mother* en revanche, où *mother* est précédé d'un déterminant, réfère à une personne, la mère d'Emma.

Les caractéristiques des déterminants sont les suivantes.

- Ils précèdent un nom (ou un pronom, comme on le verra dans la rubrique suivante).
- Ils donnent des indications sur l'**actualisation** (c'est-à-dire l'existence) du référent.
- Ils disent des **repérages**, c'est-à-dire qu'ils indiquent comment le référent est repéré par rapport à l'énonciateur (c'est-à-dire, celui qui parle, produit un

énoncé), ou par rapport à une autre entité. Ainsi *my* indique que le référent appartient à la sphère de l'énonciateur, *your* à celle du co-énonciateur, *his* ou *her* à celle d'une tierce personne, etc.

(Nous reviendrons sur les valeurs des déterminants dans la partie consacrée au syntagme nominal).

Il existe une grande variété de déterminants :

- Les **articles** : *the*, *a(n)*, et \emptyset . Ces derniers disent une opération de détermination minimale ; ils ne codent que les oppositions entre le défini et l'indéfini, le singulier et le pluriel, et le fonctionnement du nom.
- Les déterminants **quantifieurs** (par exemple *each*, *every*, *no*, *many*). Dans notre texte nous avons *the two daughters*, il y a donc deux déterminants, *the* et *two*.
- Les déterminants **démonstratifs** (*this*, *that*, *such*), comme dans : *I want this book*, *I need that one*, *I've never seen such nonsense*. *This* et *that* sont les seuls déterminants qui s'accordent en nombre avec le nom qu'ils déterminent (*this book*, *these books* ; *that book*, *those books*).
- Les déterminants **possessifs** : *my*, *your*, *his*, *her*, *its*, *their*, *one's*.

☞ Ces derniers posent en réalité un problème de description : pour ces formes on parle parfois de « pronom possessif ». Il est vrai que *his*, par exemple, est la forme génitive du pronom personnel *he*. Reste que *his* devant un nom joue le rôle d'un déterminant, c'est-à-dire en diminue le potentiel de référence. Deux positions théoriques sont possibles.

- La première consiste à dire que *his* appartient à la classe lexicale des déterminants.
- La seconde consiste à distinguer deux emplois de « déterminant », le premier disant la nature, le second la fonction. Dans ce cas *his* serait un pronom personnel (donc syntagme nominal) au génitif, ce qui en fait, du point de vue de la fonction, un déterminant.

☞ On peut accepter les deux étiquettes, à condition d'en comprendre les enjeux.

- Le **génitif**. Ainsi, dans *John's car is yellow*, ou *My brother's car is yellow*, *John's* ou *my brother's* sont des déterminants (de *car*). On voit d'ailleurs qu'on pourrait les faire commuter avec *his*, que l'on peut appeler déterminant possessif, comme on l'a vu plus haut. Le même problème se pose cependant que pour *his*. On peut soit dire que *John's* est déterminant (c'est sa nature), soit dire que c'est un syntagme nominal au génitif, qui a pour *fonction* d'être déterminant.
- Les déterminants **some** et **any** qui disent l'indétermination du référent (le fait qu'on ne dise pas tout sur le référent).

- Les déterminants **relatifs** (*He gave me what money he had.*)
- Les déterminants **interrogatifs** (*Which book would you like to read?*)
- Les déterminants **exclamatifs** (*What beautiful weather we had yesterday!*)
- On peut également traiter certains **quantifieurs complexes** tels que *a lot of* (dans *a lot of bread* par exemple) comme des déterminants complexes ; *a lot of* serait alors le déterminant de *bread* (de la même façon que dans *some bread*, *some* est le déterminant de *bread*). Nous en reparlerons lorsque nous traiterons des structures en *of* et de l'expression de la quantification.

À l'intérieur de la classe des déterminants nous avons celle des « pré-déterminants ».

▶ Les prédéterminants se placent avant les déterminants et les précisent.

Both the students were there.

All the students were there.

Half the students were there.

Dans ces trois phrases le syntagme nominal est au pluriel. Le prédéterminant précise la pluralité (totalité de deux, totalité de plus de deux, moitié).

3. Les pronoms

On les souligne dans le texte suivant.

Emma Woodhouse, handsome, clever, and rich, with a comfortable home and happy disposition, seemed to unite some of the best blessings of existence; and had lived nearly twenty-one years in the world with very little to distress or vex her.

She was the youngest of the two daughters of a most affectionate, indulgent father; and had, in consequence of her sister's marriage, been mistress of his house from a very early period. Her mother had died too long ago for her to have more than an indistinct remembrance of her caresses; and her place had been supplied by an excellent woman as governess, who had fallen little short of a mother in affection.

Jane Austen, *Emma*, 1815.